Procès-verbal du conseil d'école du mardi 06 novembre 2018

Ecole élémentaire de RANDAN

Présents :

- M. Mathillon, Maire
- Mmes Chevillot, Clerck, Doisneau, Poirier, Richard et M. Chaffraix, Tobie enseignants.
- Mmes Denais Farreyre, Janiaud, Perrault, Tamborrini représentantes de parents d'élèves.
- Mme Leblond, D.D.E.N.

Excusées :

- Mme Bourdet, I.E.N de la circonscription Clermont-Terres-Noires.
- Mme Couturat, Adjointe
- Mme Vandenbroucke, enseignante
- Mme Barret, représentante de parents d'élèves

1. **Effectifs.**

CP: Marina Clerck – Barbara Chevillot (jeudi) : 17 élèves

CP/CE1 : Nathalie Poirier – Barbara Chevillot (vendredi) : 16 élèves. 14 Cp et 2 CE1

CE1/CE2 : David Chaffraix : 24 élèves. 17 CE1 et 7 CE2

CM1/CM2 : Emilie Doisneau – Barbara Chevillot (lundi) : 27 élèves, 24 CM1 et 3 CM2.

CE2/CM2 : Mathieu Tobie- Barbara Chevillot (mardi): 23 élèves. 10 CE2 et 13 CM2

Total : 107 élèves

Pour mémoire, l'effectif était de 107 élèves en septembre 2017 et de 110 élèves en septembre 2016. Pour l'an prochain, la prévision est de 111 élèves à ce jour.

2. **Règlement intérieur de l'école.**

Il a été remanié pour prendre en compte des changements intervenus depuis l'an dernier.

Il est lu aux membres du conseil.

Il est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Le présent règlement sera remis à chaque famille par l'intermédiaire du cahier de liaison des élèves, il y aura un mot à signer pour acceptation du présent règlement et de la charte de la laïcité.

3. PPMS et registre de sécurité

Le seul risque majeur auquel pourrait être exposée l'école est le risque sismique.
Le PPMS tient maintenant aussi compte des risques d'attentats et d'intrusion dans l'école.
Le PPMS a été rédigé pour prévoir l'organisation des secours en cas de séisme, d'attentats ou d'intrusion et le rôle de chacun des adultes de l'école.

Il a été réactualisé pour cette année scolaire en prenant en compte les changements d'effectif et du personnel enseignant. Depuis l'an passé, trois exercices d'entraînement sont obligatoires dont un exercice intrusion attentat.

Plusieurs exercices ont eu lieu :

En ce qui concerne la sécurité en cas d'incendie, un premier exercice d'évacuation a été organisé le 20 septembre 2018. Il est consigné dans le registre de sécurité. Les exercices ont été faits conjointement avec la maternelle et la présence du centre de secours de RANDAN.

Il a été constaté que :

Comme tous les ans, l'alarme incendie de la maternelle est faiblement audible à l'élémentaire. La maternelle n'entend pas la nôtre. De plus, s'il y a du bruit dans les classes en haut du couloir, l'alarme de l'élémentaire est également peu audible.

Est-il possible de mettre un relais en haut du couloir ou de relier les deux alarmes ?
M. Mathillon va voir s'il est possible de mettre un relais de l'alarme de l'élémentaire.

.

Un exercice attentat-intrusion a été effectué le 18 octobre 2018. Le choix du signal pour le différencier d'une alerte incendie a été de donner une fois un coup de corne de brume. Ce signal n'a été que faiblement audible par tous les enseignants dans toutes les classes. Il a été consigné dans le registre de sécurité.

Il a été constaté que :

- Il est impossible de calfeutrer toutes les arrivées d'air extérieures de chaque classe et de fermer ou bloquer toutes les portes de classe.
- La gestion des enfants peut être délicate du fait des autres actions menées en même temps (accueil des secours, couper l'électricité, aller chercher les PAI…).
- Le signal sonore émis est inaudible en maternelle et inversement.
- Est-il possible d'avoir des verrous pour fermer les portes à clé ?

M. Mathillon propose de faire faire une clé de chaque porte.

Le registre de sécurité est présenté aux membres du conseil.

4. Comptes de la coopérative scolaire.

Le solde du compte de la coopérative scolaire à la fin de l'année scolaire passée, était de 6 272.62 € au 31 août 2018.

Entrées d'argent sur 2017-2018 :

693.20€ pour les objets photos de décembre,

- 18.88 € Tradamuse (cotisations 180 €, bénéfice buvette 161€12),

315.05 € pour les photos de classe,

100.10 € pour le programme du spectacle OAE et chorale,

185 € pour le journal d'école, 2 605.39 € pour la fête de l'école, 305 € pour les demandes de cotisations à l'OCCE,

500 € sous forme de don de Loisirs et Culture que nous remercions,

250 € don de M et Mme Moulin (pour le projet spectacles en recommandé).

Principales dépenses :

768.70€ pour les voyages scolaires à Ambert et à Bort les Orgues,

550€ pour les entrées de la piscine,

71.04 € pour divers achat pour l'OAE,

253.90 € pour payer les cotisations de l'OCCE,

Divers achats pour le projet cour ou de matériel pour l'école (petits matériels classes, bureau, bibliothèque).

Le cahier de comptabilité est présenté aux membres du conseil.

Pour cette année qui commence, nous avons décidé de demander une cotisation facultative aux familles (10€ pour un enfant, 18 € pour deux, 20 € pour trois et plus ou bien un don libre), nous avons récolté à ce jour, 466 € pour 112 enfants.

L'association « Bouge ton école » a été dissoute, elle nous a remis un chèque de 176 €

Sorties d'argent depuis la rentrée : seconde facture de la piscine de Gannat (200 €), OAE (36.20 €), cotisations payées à l'OCCE (253.90 €), matériel de sport (17.94€). Il reste donc pour le moment **6 385.12** € au 31/10/2018.

Actions possibles dans l'année :

- Ventes d'objets photos de Noël en cours de réalisation (une partie des bénéfices sera reversée à la maternelle),
- mise en place d'un marché de Noël avec la maternelle le vendredi 07 décembre 2018 à 16 h30,
- reconduction du loto galette en janvier,
- le journal d'école 4 fois dans l'année (première parution cette semaine),
- la photo de classe en mai,
- Spectacle orchestre et chorale le jeudi 13 juin 2019
- le spectacle de fin d'année le vendredi 28 juin 2019.

Loisirs et Culture :

- Buvette du marché de Noël
- Soirée repas,
- loto de Pâques,
- repas pour la fête de l'école.

5. Actions pédagogiques et sorties scolaires.

Présentation de l'avenant au projet d'école pour cette année.

L'école bénéficie de l'aide d'un RASED complet (trois demi-journées Maître E, Maître G et psychologue scolaire en fonction des besoins), de l'école itinérante à raison d'une journée et d'un

maître supplémentaire à raison de deux jours par semaine. Nous partageons tous ces temps avec les enseignantes de maternelle selon un emploi du temps prédéfini.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se font toujours sur le temps de pause méridienne de 11h30 à 12h, le lundi, mardi, jeudi ou vendredi en fonction des classes.

Pour tous les cycles :

- Un **emploi civique** est en cours de recrutement pour aider au fonctionnement de l'école.

- **Classe de mer** du 18 au 22 mars 2019.

Présentation du projet à l'assemblée :
Le budget est de 20 000 € à affiner en fonction du nombre réel d'enfants partants. Il reste environ 1 200 € sur le budget transport mairie, 5450 € financés par la coopérative scolaire. Le reste est à la charge des familles à savoir 150 € maximum par enfant.
Recherche de solutions de financement afin de diminuer le coût :

- les bénéfices des actions menées par la coopérative scolaires
- possible aide du conseil départemental (dossier à faire en janvier 2019)
- possible aide des DDEN (faire une demande rapidement)
- aide pour les familles ayant un coefficient familial inférieur à 900 avec les JPA et ANCV.
- possible aide de la mairie : M. Mathillon demande de faire un plan de financement pour le 27/11 qui sera présenté au conseil municipal.
- Une partie des bénéfices des actions de l'association Loisirs et culture.

- **Cycle piscine** (11 séances prévues) pour les élèves de CE1, CE2 et CM2.

Les séances se dérouleront les lundis (6), du 03 décembre 2018 au 21 janvier 2019 de 09 h 45 à 10 h 30. Puis les jeudis (5) du 31 janvier 2019 au 14 mars 2019 de 10 h 30 à 11 h 15. Cela concerne 48 enfants.

Le transport revient à 102 € par trajet soit 1 122 € au total. La Mairie nous octroie un supplément transport de 700 €.Les entrées de la piscine, 50 € par séance soit 550€ au total, sont payées par la coopérative scolaire.Soit un budget total de 1 672 € dont 972 € financés par la coopérative scolaire et 700 € par la mairie.

Plusieurs parents se sont proposés pour l'agrément, Mmes Martin et Lopes ainsi que M. Welsch, les agréments de Mmes Barret, Gatignol et Mendivé ont été renouvelés, un est en attente. Nous

espérons que cela suffira pour arriver à avoir un parent agréé à chaque fois. Sans accompagnateurs agrémentés, il nous sera impossible de partir mais nous devrions payer pour la séance et le bus. Leurs agréments ont été validés ou revalidés, nous les remercions d'avance pour leur aide précieuse. Nous manquons aussi de volontaires pour les vestiaires, ce qui nous posera aussi souci pour le taux d'encadrement pour le transport.

- **Projet presse** avec le journal d'école : 4 parutions dans l'année.

- **Projet spectacle « Musiques tziganes »** avec la CCPL. M. Tobie et Chaffraix présentent le projet pour leurs deux classes.

- **La Grande Lessive** : celle d'octobre a eu lieu dans la cour de l'école. Nous participerons aussi à celle de mars. Elle aura peut-être lieu dans le parc du Domaine Royal comme tous les ans.

- **Orchestre à l'école** an 2 de la seconde promotion. Il concerne la classe de CM1 pour l'orchestre et toutes les autres classes bénéficient toujours de 45 minutes d'intervention en chant choral et percussions. Le spectacle final aura lieu le jeudi 13 juin 2019 à la salle de sports comme l'an passé.

- Participation à la **commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre**. La chorale de l'école chantera avec celle de l'Eveil Randannais l'Hymne National et des élèves de CM2 liront des poèmes de soldats.

- **Lecture d'école** tous les vendredis à 16 h 15, enfants comme adultes, tout le monde prend un livre.

- Participation au **projet cirque** avec Plaine Limagne en mai.

- Animation à la bibliothèque municipale. Nous n'iront pas cette année le mode de fonctionnement ne nous convenant pas.

- **Spectacle de fin d'année** : le vendredi 28 juin 2019 dans la cour de l'école. Possibilité de faire un repas avec l'association de parents d'élèves.

- **Spectacle de Noël** offert par la municipalité le jeudi 20 décembre 2018.

- **Projet de travail en arts plastiques avec l'EHPAD des Tilleuls** de RANDAN. Toutes les classes iront en novembre faire un temps d'échange intergénérationnel. Une classe devrait aussi faire un travail plus long pour la grande lessive en mars.

Pour le cycle 2 :

- Les enfants de CP et CE1 ont participé aux **évaluations nationales**. Les parents auront un retour individuel de ces passations.

Ils passent aussi des évaluations OURA avec Mmes Charmet et Vandenbroucke comme tous les ans pour mettre en place des groupes de soutien.

- **Lire et Faire Lire** : le lundi pour les enfants de CP (17 enfants inscrits) et le mardi pour les CE1/CE2 : (26 enfants inscrits). Mmes Heuzard, Moulin et Sauzade (uniquement le lundi et pour des remplacements) prennent en charge les enfants sur le temps de pause méridienne de 11 h 30 à 12 h.

- **Tradamuse** bal d'enfant le mardi 12 mars 2019 pour les classes de Mmes Clerck, Poirier et Chevillot.

- **Intervention de l'infirmière** scolaire en CP sur l'hygiène et en CE2 sur les dents.

Pour le cycle 3 :

- **Education à la sexualité** avec l'intervention d'une sage-femme en CM2.
- **Apprendre à porter secours** avec l'infirmière scolaire.
- **Prévention routière** en CM2.
- **Opération 1er Foot** en CM2, en attente de réponse suite à l'inscription.
- **Projet ECLA** (ensemble des clarinettes d'Auvergne) avec l'OAE
- **Projet « Volcan »** pour les CE2-CM2 en partenariat avec Vulcania.

- **Journée MSAP** en partenariat avec la Mairie et la CCPL : 1 atelier Imprimante 3D, 1 atelier découpeuse vinyle, 1 atelier tablettes animé par La Poste + présentation du FAB LAB de Maringues pour la classe de CE2-CM2 le mardi 09 octobre 2018.

6. Conditions matérielles et questions diverses.

- Il y a un problème de connexion internet dans l'école. Quand il y a un appel, la connexion est coupée.

- Mme Leblond rappelle que la restriction d'accès à la cantine est illégale. M. Mathillon rappelle que ces restrictions ont dû être prises pour des raisons de places d'accueil. En revanche, de manière ponctuelle sur justificatifs les élèves ont tous accès.

- Est-il possible de publier sur le site de la mairie le règlement intérieur de l'école ainsi que tous les comptes-rendus de conseils d'école ? M. Mathillon est d'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

La présidente du conseil d'école.

M. CLERCK